

# EAJ DEBROUSSAILLANT 2

## DEBROUSSAILLANT POLYVALENT



ALIMENTARITÉ  
ARRÊTÉ 08/09/99  
ou  
USFDA/NSF

### AVANTAGES

Parfaitement adapté pour le **débroussaillage général** tout en **respectant les graminées** en place et les **gazons**.

Agit par **voie foliaire** puis migration jusqu'au **système racinaire** permettant ainsi une **destruction totale** des espèces sensibles.

Pénétration dans la plante **très rapide** (moins de 30 minutes) avec résultats visibles (jaunissement et déformation) en quelques jours.

### UTILISATION

Il est conseillé de traiter les adventices bien développées et d'attendre 2 à 3 mois avant de couper les plantes ligneuses pour laisser la systémie agir efficacement.

Sur les broussailles trop hautes ou trop denses, il est préférable de les couper puis de traiter alors les rejets bien développés.

Pulvériser **dessus et dessous** le feuillage.

Traiter par taches sur une végétation présente et active et par temps calme, en l'absence de rosée, de gel ou de menace de pluie.

Sur dicotylédones vivaces (orties, chardons,...), traiter à des températures comprises entre 15 et 25°C.

Sur végétaux ligneux, il est préférable de traiter à l'automne et en hiver.

### MODE D'EMPLOI

- Dose d'homologation : 6 litres/ha.
- Dévitalisation des broussailles : 20 ml/litre, 1 application par an au printemps, été ou automne.
- Dévitalisation arbres sur pied et souches : 300 ml/litre, 1 application par an en automne ou hiver.
- Dose approximative de bouillie : 0,3 litre/m<sup>3</sup> de broussailles.
- Périodes d'utilisation :
- Dévitalisation de broussailles : **J F M A M J J A S O N D**
- Dévitalisation arbres et souches : **F M A M J J A S O N D**

- **Périodes optimales** / **Périodes possibles** / Périodes déconseillées  
Traiter par temps calme, sans vent et à des températures inférieures à 25°C.

Ne pas traiter sur les végétaux, les semis à conserver ou des broussailles portant des fruits comestibles (mûres, framboises,...).

Attendre 15 jours avant de réintroduire le bétail.

Nocif en cas d'ingestion et très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Porter des gants appropriés. Ne pas fumer, boire ou manger durant le traitement. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Après application, rincer les appareils et bien se laver.

Zone Non Traitée (ZNT) : 5 mètres.

Conserver uniquement dans son emballage d'origine, à l'abri du gel, hors de portée des enfants et à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Emballages : réemploi interdit. Valoriser les déchets d'emballage et les reliquats de produit selon la réglementation en vigueur.

### CARACTERISTIQUES

- 60 g/litre de Triclopyr (5,9 % p/p) ;
- 20 g/litre de Fluroxypyr (1,97 % p/p).
- Formulation : micro-émulsion de type aqueux (ME).
- Conditionnement : flacon doseur Kerdose de 1 litre.
- A.M.M. 2120133

### SECURITE

Dangereux - Respecter les précautions d'emploi.

Utiliser les produits phytopharmaceutiques avec précaution.

H 317 Peut provoquer une allergie cutanée. H 410 Très toxique pour les organismes aquatiques ; entraîne des effets à long terme.

Le port des EPI est conseillé.

Pour toute information complémentaire et avant utilisation, se référer à la fiche de données de sécurité.

USAGE EXCLUSIVEMENT PROFESSIONNEL Nota : les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées par notre laboratoire à titre d'information. Elles ne sauraient toutefois engager notre responsabilité quant aux dommages et aux dégâts résultant d'une mauvaise utilisation du produit. La FDS de ce produit est disponible gratuitement sur notre site internet.

Photos non contractuelles 30-03-2018